

## **Question de Mme Kattrin Jadin à la Ministre de l'Emploi concernant le compte-épargne congés**

**Kattrin Jadin (MR):**

Madame la Ministre, la presse relaye votre intention de réformer le système des congés, en regroupant toutes les formules existantes de manière à laisser les travailleurs les prendre avec plus de souplesse quand ils en ont réellement besoin. Ce nouveau système suscite mon intérêt. Il serait clairement avantageux pour les travailleurs de pouvoir concilier de manière plus flexible leur vie professionnelle et leur vie privée. J'ai toutefois, Madame la Ministre, quelques questions à vous poser au sujet de ce projet. Vous parlez de regrouper toutes les formules de congés dans ce « crédit » dont disposerait le travailleur, et duquel il pourrait profiter à n'importe quel moment de sa carrière. Qu'en est-il des congés liés à des circonstances particulières, à un deuil, à une maladie ou à l'arrivée d'un enfant par exemple : serait-il logique de permettre au travailleur de les prendre à un autre moment qu'à l'occasion de ces circonstances ? Ne craignez-vous pas la possibilité de voir des travailleurs « économiser » leurs congés pendant tellement longtemps qu'ils seraient finalement amenés à les prendre tous sur une même période, et à être ainsi absents pendant une très longue durée, ce qui pourrait être dommageable pour leur employeur, leurs collègues et leur propre capacité à se réadapter ensuite à leur emploi ? De manière plus générale, pouvez-vous m'informer sur l'agenda de cette réforme, sur l'état des lieux de son avancement, sur les consultations que vous comptez mener pour la faire aboutir et sur les modalités qui en sont déjà précisées ? Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Monica De Coninck, ministre:**

Ook in dit geval wens ik de geachte leden, en hun fractie, te bedanken voor de principiële steun voor dit ambitieus project. Ik heb op 9 januari jongstleden een schrijven gericht aan de Voorzitter van de Nationale Arbeidsraad, daarbij verwijzend naar de conclusies die de sociale partners eerder zelf maakten in hun Rapport nummer 76 van 15 december 2009 en naar de passage uit het regeerakkoord. Tevens heb ik daar de krachtlijnen dit ik opsom in mijn Beleidsnota aan toegevoegd, maar daarbij benadrukt dat dit uiteraard slechts enkele persoonlijke insteken zijn. In dat schrijven heb ik gevraagd om, rekening houden met de complexiteit en de gevoeligheid van het dossier, desondanks toch in juli 2013 over een tussentijds advies te kunnen beschikken dat alvast de krachtlijnen en oriëntatie van de gekozen piste bevat. Het zou mooi zijn als we dan eind 2013 over een finaal rapport zouden kunnen beschikken dat in 2014 in reglementaire teksten kann worden omgezet. Zoals gezegd, geef ik in mijn schrijven aan de NAR slechts enkele mogelijke oriëntaties aan en besef ik dat het een ambitieus project is dat met de nodige omzichtigheid moet aangevat worden. Als overige „stake-holders“ in dit debat denk ik aan overige instanties die sterk begaan zijn met het thema combinatie arbeid en gezin, denken we maar aan de Gezinsbond. En ce qui concerne la question concrète concernant les mots „un système de cotisation“, je dois reconnaître qu'il s'agit d'une traduction quelque peu malheureuse en français du terme néerlandais « opbouwsysteem ». Ce que j'entends par là, est décrit plus haut dans ce chapitre, à savoir que, partant d'un crédit de base en début de carrière, ce crédit est complété par la suite en fonction du nombre d'années de carrière. Le terme francophone « cotisation » peut susciter à tort l'impression qu'une cotisation spécifique serait instaurée, ce qui n'est pas mon intention.